

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé



المملكة المغربية
+٠٨٨٨٤+ | ٨٤٠٤٠٤٠
وزارة الصحة
+٠٤٠٤٠٤٠+ | +٨٨٤٠٤

**Discours de
Monsieur le Ministre de la Santé**

Professeur El Houssaine Louardi

**A l'occasion de la célébration de la
Journée Mondiale de la Santé - 2015**

**Sous le thème
« La sécurité sanitaire des aliments »**

7 Avril 2015

Monsieur le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé

**Monsieur le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour
l'Alimentation et l'Agriculture**

**Mesdames et Messieurs les chefs des commissions parlementaires de la
Chambre des représentants et de la Chambre des Conseillers**

**Messieurs les chefs des groupes parlementaires de la Chambre des
représentants et de la Chambre des Conseillers**

**Messieurs les parlementaires et les conseillers des groupes parlementaires
de la Chambre des représentants et de la Chambre des Conseillers**

Messieurs les Doyens des Facultés de Médecine et de la Pharmacie

Messieurs les Directeurs des CHU

**Messieurs les Directeurs de l'Administration Centrale du Ministère de la
Santé**

Madame et Messieurs les Directeurs Régionaux du Ministère de la Santé

Madame et Messieurs

Je suis très honoré de présider aujourd'hui, l'ouverture de la cérémonie du lancement de la célébration de la Journée Mondiale de la Santé pour laquelle l'Organisation Mondiale de la Santé a choisi cette année le thème de « **la sécurité sanitaire des aliments** » et le slogan :

« Vos aliments sont-ils sûrs : de la ferme à l'assiette, vous avez tous un rôle à jouer ».

Par ce choix, l'Organisation Mondiale de la Santé vise à rappeler que la charge de morbidité et de mortalité liée aux maladies d'origine alimentaire présente un fardeau de plus en plus lourd pour les systèmes de santé nationaux à l'échelle mondiale.

En effet, L'OMS estime que les maladies diarrhéiques transmises aussi bien par les aliments que par l'eau tuent quelque **2,2 millions** de personnes par an, dont **1,9 million d'enfants**.

De plus, les aliments contenant des bactéries, des virus, des parasites ou des substances chimiques sont responsables de plus de **200 maladies**, allant de la diarrhée aux cancers.

Cette situation pourrait même s'aggraver du fait de l'apparition continue de nouvelles menaces sur la sécurité sanitaire des aliments qui peuvent résulter des

nouveaux procédés de production et de distribution ; du changement dans nos régimes alimentaires et de la mondialisation des voyages et du commerce.

Au niveau national, les données issues du système national de la surveillance épidémiologique montrent que:

- 1000 à 1600 cas de toxi-infections alimentaires surviennent en moyenne chaque année avec un taux d'hospitalisation de 30 à 45 % ;
- 20 à 25 % des établissements alimentaires de restauration et de vente au détail contrôlés par les services de santé sont des établissements à risque.
- Les risques chimiques restent une source importante de maladies d'origine alimentaire.

Devant ces risques majeurs pour la santé publique qui portent aussi préjudice aux économies nationales, au tourisme et au commerce ; les instances onusiennes, en l'occurrence l'OMS et la FAO, invitent les pays à mettre en place des **systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments**.

En effet, devant la multiplicité d'intervenants *légitimes*, seule une bonne coordination et une collaboration efficace peuvent assurer et garantir la sécurité sanitaire des aliments.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à la Constitution adoptée en 2011, le droit à la santé est devenu un droit constitutionnel pour tous les Marocains.

Suite à cette disposition constitutionnelle, l'actuel Gouvernement a fait du secteur de la santé l'un des piliers fondamentaux de sa politique sociale.

La stratégie sectorielle du Ministère de la Santé 2012-2016 est venue pour soutenir les acquis du système de santé qui se sont accumulés depuis l'indépendance que ce soit dans le domaine de la prévention ou dans le domaine de l'offre de soins.

Cette stratégie a accordé une importance particulière à la prévention et la lutte contre les maladies à travers le renforcement de la veille et de la sécurité sanitaire, et a estimé que la promotion de la santé publique dans notre pays nécessite la coordination entre toutes les parties prenantes des secteurs gouvernementaux, des collectivités territoriales et du secteur privé notamment dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Et en rappelant que la sécurité sanitaire des aliments nécessite une coordination intersectorielle efficace, permettez-moi de souligner que les principales mesures mise en œuvre dans ce cadre par le Maroc :

- La création de l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) chargé de la gestion de la sécurité sanitaires des aliments et placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
- La promulgation en 2010 de la loi 27-08 sur la sécurité sanitaire des aliments,
- Le lancement par le Ministère de la Santé, détenteur de la mission officielle de protection et de promotion de la santé de la population, du chantier de la réforme de la santé publique qui vise l'élaboration et l'adoption d'ici fin 2015 d'une Loi de Santé Publique et le renforcement du système national de veille et de la sécurité sanitaire
- Les efforts entrepris par le Ministère de l'Intérieur pour mettre à niveau les Bureaux Communaux d'Hygiène qui contribuent aux actions de contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments.
- L'organisation et le développement des ONG opérant dans le domaine de la protection des consommateurs qui a permis d'une manière notable à renforcer les actions de sensibilisation des populations.

Ces départements et institutions impliquées sont donc appelées, conformément à leurs attributions et aux réglementations nationales en vigueur, à contribuer de manière significative au renforcement et au développement du système national de sécurité sanitaire des aliments pour le rendre un système intégré, cohérent, efficace et dynamique. A ce sujet, un des chantiers que nous jugeons prioritaire est la redynamisation et le renforcement de la Cellule Nationale de Veille Sanitaire (CNVS) et des cellules locales de veille sanitaire chargées de gérer les toxi-infections alimentaires collectives et les fraudes généralisées.

Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre de sa stratégie spécifique à la sécurité sanitaire des aliments, conjuguée avec plusieurs chantiers lancés par le Ministère de la Santé, a permis d'atteindre plusieurs résultats encourageant.

C'est ainsi qu'un comité scientifique d'évaluation des risques pour la santé liés aux aliments a été institué pour émettre des avis scientifiques sur des questions relatives aux risques que peuvent présenter les contaminants des produits alimentaires. Ce comité a été saisi à plusieurs reprises par les instances en charge de la gestion des risques sanitaires liés aux aliments et a formulé des avis qui ont été à la base des mesures et/ou règlements adoptés en la matière.

De même, les services déconcentrés du Ministère de la Santé participent régulièrement aux inspections sanitaires des établissements alimentaires et font

analyser par notre réseau de laboratoires de santé publique régionaux et provinciaux en moyenne 11 000 échantillons alimentaires par an.

Malgré ces résultats encourageants, il nous reste à surmonter plusieurs défis liés principalement, comme je l'ai déjà mentionné, au renforcement de notre système national de sécurité sanitaire des aliments.

A ce sujet, le Ministère de la Santé s'engage à apporter tout son soutien à ce système et à œuvrer pour rendre sa contribution plus efficace ; et ce en développant les axes d'interventions suivants :

1. Renforcement du système de surveillance des maladies d'origine alimentaire et de l'innocuité des aliments.
2. Développement du système d'évaluation scientifique des risques alimentaires.
3. Participation active à la mise à jour des cadres juridique, réglementaire et normatif en matière de sécurité sanitaire des aliments.
4. Renforcement de la collaboration et de la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux
5. Renforcement de l'information et de la sensibilisation des consommateurs et des professionnels aux moyens de prévention du risque alimentaire.

Mesdames et Messieurs,

En conclusion, je voudrais exprimer mon immense gratitude à l'OMS et à la FAO pour le soutien qu'elles ne cessent d'apporter à notre pays pour assurer la meilleure sécurité sanitaire de nos produits alimentaires. Je voudrais aussi remercier vivement tous nos partenaires nationaux de leur contribution effective dans la prévention et le contrôle des maladies d'origine alimentaire.

Je suis sûre que cette journée représentera pour nous tous une occasion de réfléchir sur les meilleures voies pour consolider les acquis et renforcer notre "Système National de Sécurité Sanitaire des Aliments".

Merci infiniment pour votre attention

Professeur El Houssaine Louardi

Ministre de la Santé